



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020783

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/12/2024 13H19 C:002360 I:31404
V/REF : INT6612214
V/Email reçu le Lundi 30/12/2024 a 13H19

Syndicat de Copropriété
'Elyonne'
C/O NEXITY LYON SYNDIC VAISEII
32 RUE JOANNES CARRET TSA50903
69338 LYON CEDEX 09

V/REF.IMM. 34110
IMMEUBLE : ELYONNE (COP)
100 A 104 BD DE L'EUROPE
69310 PIERRE BENITE

Vaulx en Velin, le 25 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N102 EUROPE - LOGEMENT DE MME BECHEKH TEL*07 67830855*
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE D'EAU CHAUDE AVANT COMPTEUR
Donneur d'ordre : M. R PARISSET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 31/12 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME BECHEKH AU 4EME ETAGE
COUPURE DU LOGEMENT
DEPOSE ET REMPLACEMENT DES JOINTS DEFECTUEUX
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 02/01/25 a 17H14 RPARISSET@nexity.fr
MP LCOMPTER Email envoyé le 02/01/25 a 17H14 Mme K. ZEBIRI

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 31/12	2	70,85	177,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45
2,00	Joint(s) fibre 20/27	2	0,26	0,52



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020783

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	246,21
T.V.A. a 10,00%	24,62
TOTAL T.T.C.En EURO	270,83

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Nexity Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903
69338 LYON CEDEX 09
Téléphone 04.72.74.50.20 - Fax 04.78.24.86.07
NEXITY LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN
487530099
RCS Paris APE6832A-Carte pro T G S PT CPI
75012015000001224
délivrée par la CCI de Paris ile de France - Garanties

Votre interlocuteur

M. PARISSET régis
Téléphone 04 72 43 50 11 - Fax
Email : RPARISSET@lamy-immobilier.fr

Adresse principale de l'ensemble immobilier

ELYONNE
102 BOULEVARD DE L EUROPE
PIERRE BENITE
69310 OULLINS PIERRE BENITE

Nos références :

INT6612214/MS189035/IM186041/FU 213141

DEMANDE D'INTERVENTION

INT6612214

à joindre à la facture

LYON , le 30/12/2024
SERVIMO
101 AVENUE PAUL MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN

Facture à établir à l'ordre suivant

Syndicat de copropriété ELYONNE
C/° Nexity Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903 69338 LYON CEDEX 09

Taux de TVA applicable : 20.00%

Envoi de la présente : Email centreappels@servimo.fr (nombre de pages : 1) - Téléphone 04.78.79.36.36

Nature de l'intervention demandée

Messieurs,

En notre qualité de Syndic de la résidence référencée, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les diligences suivantes :

Objet : fuite avant compteur eau chaude PRO BECHEKH

Descriptif : contacter Madame BECHEKH +33767830855

Lieu de l'intervention

Bâtiment :

Escalier :

Adresse :

102 BOULEVARD DE L EUROPE
PIERRE BENITE
69310 OULLINS PIERRE BENITE

Appartement :

Etage :

Occupant(e) :

Codes d'accès : 0

Date maximum d'intervention : 03/01/2025

Avertissements : toute facture non accompagnée du présent ordre de service et/ou non conforme aux prescriptions mentionnées sera retournée.

Toute intervention de sous-traitance est interdite, sauf accord express du maître d'ouvrage ou de son mandataire formalisé conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1975.

Délais de règlement : Immédiate

Contact sur place :

Tél. :

Horaires :

M. PARISSET régis



nexity

nexity une belle vie immobilière

**Mobilisés
pour nos
clients
en toute
sécurité**

**plus que
jamais,
avec
vous !**

RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'INTERVENTION AU SEIN DES COPROPRIÉTÉS

Afin d'éviter la prise de risques, le personnel intervenant doit accéder seul aux différentes parties communes nécessaires à la réalisation de son intervention. Si cela est impossible, il devra alors respecter toutes les mesures de précautions nécessaires rappelées ci-dessous :



AVANT D'INTERVENIR SUR LA RÉSIDENCE

Il convient de vous assurer que le personnel intervenant dispose des produits et équipements nécessaires afin de se désinfecter et de se protéger les mains pour limiter les risques de transmission du virus.



EN ENTRANT DANS L'IMMEUBLE

Le personnel intervenant doit porter un masque et des gants jetables pour utiliser interphone, digicode, interrupteurs, poignées etc.

EN CIRCULANT DANS LA RÉSIDENCE

1M

Le personnel intervenant salue sans serrer les mains et se tient à une distance minimum de 1 mètre de tout occupant.



EN UTILISANT L'ASCENSEUR

Le salarié monte seul dans l'ascenseur et ne touche pas les boutons et parois avec les mains.

UNE FOIS L'INTERVENTION TERMINÉE

Le salarié quitte au plus vite la résidence. Le rapport d'intervention doit être fait par mail et non par contact avec un occupant.

IMPORTANT : Avant de quitter le lieu de l'intervention, le salarié doit désinfecter les parties touchées à l'aide d'un produit adapté.

NEXITY LAMY - SAS au capital de 219 388 000 € - Siège Social : 19 rue de Vienne - TSA 10034 - 75801 PARIS Cedex 08 - SIREN 487 530 099 RCS PARIS, APE 6832A. Carte professionnelle N°CPI 7501 2015 000 001 224 délivrée par la CCI de Paris île de France et portant sur les activités de Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, Prestations touristiques et Syndic de copropriété - Garanties Financières : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions "SOCAMAB" : 16 rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999, 92919 La Défense Cedex ; adhésion à l'Organisme ORIAS sous le N° 10.058.808 au titre de son activité Courtier en assurances. 2020.